gouvernement à l'heure actuelle, ni dans la [Français] revision de la politique aérienne en cours.

LES CÉRÉALES

LE BLÉ-LES INSTANCES DE LA SASKATCHE-WAN AU SUJET DU PRIX

Le très hon. J. G. Diefenbaker (Prince Albert): Monsieur l'Orateur, en l'absence du ministre de l'Industrie et du Commerce, le premier ministre pourrait-il nous dire si, antérieurement au 26 mars, il a reçu un télégramme du premier ministre de la Saskatchewan à propos d'une résolution adoptée à l'unanimité par l'Assemblée législative de cette province, en faveur d'un prix minimum de \$1.95½ pour le blé et d'un régime de dualité des prix, fixant le prix à Fort William à \$2.12? Comment le gouvernement a-t-il réagi et qu'a répondu le premier ministre à cette demande très raisonnable, compte tenu des graves difficultés qu'éprouvent en ce moment les producteurs de blé dans les Prairies?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, si j'ai reçu un tel télégramme, je l'ai probablement transmis au ministre de l'Agriculture afin qu'il me conseille sur la manière d'y répondre.

Le très hon. M. Diefenbaker: En raison des nombreuses absences, monsieur l'Orateur, pourrais-je savoir qui agit comme ministre de l'Industrie et du Commerce ou peut-être que grâce à ses connaissances universelles, le ministre de l'Agriculture pourrait répondre à la question?

L'hon. H. A. Olson (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, nous avons recu un télégramme de ce genre et il est à l'étude.

Le très hon. M. Diefenbaker: Eh bien, monsieur l'Orateur, le ministre peut-il dire si on peut compter obtenir une réponse à ce sujet d'ici quelques jours, étant donné que le printemps approche et que les cultivateurs de l'Ouest ont besoin d'argent, comme le ministre le sait?

L'hon. M. Olson: Monsieur l'Orateur, comme le très honorable représentant le sait également, les deux propositions que renferme le télégramme seraient effectivement des nouvelles propositions d'importance capitale en matière de politique agricole, et je suis persuadé qu'il ne compte pas que le gouvernement prenne une décision d'ici deux jours.

Le très hon. M. Diefenbaker: Monsieur l'Orateur, le gouvernement a déjà eu trois semaines. Combien longtemps encore veut-il se désintéresser des provinces de l'Ouest?

LA RADIODIFFUSION

PAT BURNS-L'ÉMISSION «HOT LINE»

Mme Grace MacInnis (Vancouver-Kingsway): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable secrétaire d'État.

Considérant l'inquiétude grandissante au sujet du départ, du poste CKGM de Montréal, de Pat Burns, qui animait le programme «Hot Line», et des allégations d'intervention politique qui ont été faites, est-ce que le secrétaire d'État a fait une enquête à ce sujet? Dans l'affirmative, quel en a été le résultat?

[Traduction]

L'hon. Gérard Pelletier (secrétaire d'État): Je m'excuse, monsieur l'Orateur, de ne pas avoir de rapport, mais j'ignorais que M. Pat Burns avait quitté cette station radiophonique. Je m'excuse également de ne pas écouter habituellement son émission, mais je me renseignerai et je me ferai un plaisir de transmettre tout renseignement que le Conseil de la radiotélévision canadienne pourra me fournir.

M. Warren Allmand (Notre-Dame-de-Grâce): J'aimerais poser une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Je crois que c'est l'émission Hot Line qui a été supprimée. Je me demande si le ministre pourrait demander au CRC s'il a donné des instructions pour que l'émission Hot Line soit retirée de l'horaire?

M. l'Orateur: A l'ordre. Ce sont des instances que le député vient de faire au ministre.

LA DÉFENSE NATIONALE

LA RÉVISION DE LA POLITIQUE EXTÉRIEURE ET DE DÉFENSE

L'hon. J. A. MacLean (Malpèque): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre de la Défense nationale. A la lumière de la déclaration plutôt renversante et de nature quelque peu occulte que le ministre des Transports a faite lundi, selon laquelle des événements qui ne se sont pas encore produits se dessinent déjà sur des bandes magnétoscopiques, et en raison de la ressemblance frappante qui existe entre ce fait et la science ancienne que pratiquait Jules César en demandant à des experts de consulter les entrailles d'un poulet avant de prendre une décision sur d'importantes questions militaires, le ministre pourrait-il nous dire s'il a dans son personnel un expert qui pourrait examiner dès maintenant les bandes magnétoscopiques afin d'établir quelles décisions le gouvernement prendra au sujet de la revision de ses politiques étrangère et de défense?

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît.